



Montricher, le 29 octobre 2025

MUNICIPALITE
DE
MONTRICHER

Au Conseil communal de et à
1147 Montricher

PREAVIS MUNICIPAL N°05/2025

Demande de crédit pour l'installation d'un éclairage public entre le village, route de Maringoz, et la gare

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

La commune de Montricher, suite à une demande du Conseil communal, propose l'installation d'un éclairage public le long de la route de Maringoz (DP 1034) jusqu'à la gare, soit environ 800 mètres ceci pour des raisons de sécurité. Cette route a été retenue parce qu'il y a déjà les tubes dans le sol pour l'éclairage. La pose au sol d'un tracé en jaune pour délimiter un « faux trottoir » a été refusée par le canton.

CONTENU DU PREAVIS

Le présent préavis concerne **une demande de crédit** pour un montant de CHF 290000.00 (deux cent nonante mille francs).

ASPECTS ECONOMIQUES

Descriptif	Montants
Devis Mosini et Caviez SA	CHF 290'000.00 TTC
TOTAL TTC	CHF 290'000.00 TTC

ASPECT COMPTABLE

Au niveau comptable, cet investissement sera amorti sur une durée de 40 ans conformément aux nouvelles normes MCH2.

L'amortissement annuel sera couvert par un prélèvement au fonds de réserve sur investissements futurs.

Se fondant sur ce qui précède, la Municipalité vous prie de voter les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTRICHER

- vu le préavis n° 05/2025 de la Municipalité,
- ouï le rapport de la commission nommée à cet effet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

prend acte

- **que l'amortissement** du montant de l'investissement de CHF 290'000 TTC (deux cent nonante mille francs) sera couvert par un prélèvement au fonds de réserve sur investissements futurs.

décide

- **d'accepter le préavis municipal n° 05/2025 de demande de crédit pour l'installation d'un éclairage public entre le village, route de Maringoz, et la gare ;**
- **de prélever le montant de CHF 290'000.00 TTC (deux cent nonante mille francs) sur les fonds propres et disponibilités financières de la commune ;**
- **de porter cette dépense au compte d'investissement ouvert à cet effet.**

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

D. Amez-Droz

L. Vacheron



Annexe : devis de l'entreprise Mosini et Caviezel SA du 24 octobre 2025 + plan
Ainsi délibéré et adopté en séance de Municipalité du 27 octobre 2025
Responsable du préavis : M. Dider Amez-Droz, syndic, et Caroly Schopfer, municipal.



Commune de Montricher

Route de Maringoz

Eclairage public avec le giratoire

Morges, le 24 octobre 2025

Rub	Libellé	Total CHF TTC
100 GENIE CIVIL		130 000.00
F+P tubes éclairage public complémentaires		20 000.00
F+P tubes éclairage public autour du giratoire		16 000.00
Socles des candélabres et chambres de tirage		70 000.00
Socles des candélabres autour du giratoire		12 000.00
Divers et imprévus, environ 10%		12 000.00
200 ECLAIRAGE PUBLIC		112 000.00
Devis de Duvoisin-Groux SA TECEO GEN 2, avec abaissement		76 343.50
Armoire de distribution		25 000.00
Divers et imprévus, environ 10%		10 656.50
300 PRESTATIONS D'INGENIEURS		35 000.00
Analyses et avant-devis à ce jour		3 800.00
Etudes et direction de travaux		28 000.00
Divers et imprévus, environ 10%		3 200.00
400 PRESTATIONS DE GEOMETRE		5 500.00
Dossier de servitude		3 000.00
Relevé des tubes posés et des candélabres		2 000.00
Divers et imprévus, environ 10%		500.00
500 DIVERS		7 500.00
Indemnité de culture		4 000.00
Signalisation		2 000.00
Arrondi		3 500.00
600 MONTANT TOTAL TTC à +/-10%		290 000.00

